



*Quoi de neuf  
à Uzein ?*

**Votre Mairie est ouverte :**

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et vendredi

**Le maire reçoit sur rendez-vous :**

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: [mairie.uzein@wanadoo.fr](mailto:mairie.uzein@wanadoo.fr)

Site internet : [uzein.fr](http://uzein.fr)

**MAI 2016**

**Compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 mai**

**1 Avis sur le projet d'arrêté de périmètre de la future Communauté d'Agglomération, conformément au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) :**

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République (NOTRe), qui prévoit la mise en œuvre de nouveaux Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI),  
**Vu** le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) des Pyrénées Atlantiques arrêté par Monsieur le Préfet le 11 mars 2016,

**Vu** la proposition de Monsieur le Préfet, inscrite dans le schéma, de fusionner la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, la Communauté de Gave et Coteaux et la Communauté de communes du Mieu de Béarn.

**Vu** le courrier de Monsieur le Préfet en date du 14 mars 2016, rappelant les dispositions de l'article 35-III de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, qui prévoient que notre conseil municipal dispose d'un délai de 75 jours pour donner un avis sur le périmètre proposé.

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2016074-016 du 14 mars 2016 portant projet de périmètre de la Communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'agglomération Pau Pyrénées, de la Communauté de communes du Mieu de Béarn, de la Communauté de communes Gave et Coteaux.

Considérant que par délibération en date du 24 novembre 2015 le conseil municipal a émis un avis **DEFAVORABLE** motivé au projet de schéma départemental de coopération intercommunal

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

Emet un avis **DEFAVORABLE** à la proposition de périmètre de la Communauté d'agglomération inscrite dans l'arrêté préfectoral du 14 mars 2016.

**2 Accès au futur chantier de construction de l'hélicoptère NH90 : convention de passage avec L'Etablissement du Service de l'Infrastructure de la Défense (ESID)**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les opérations de construction des infrastructures pour accueillir le futur hélicoptère NH90 sur le site du 5<sup>ème</sup> RHC nécessitent, pour accéder au futur chantier, de traverser la parcelle cadastrée ZH n° 132, dont la Commune d'UZEIN est propriétaire.

Une convention, exposant la durée et les conditions de ce droit de passage, doit donc être établie avec l'Établissement du Service de l'Infrastructure de la Défense (ESID).

Proposition adoptée à l'unanimité.

**3 Financement des travaux de rénovation de la Maison pour Tous : Mise en place du prêt**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 08 Avril 2016, le Conseil Municipal avait décidé de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole pour le financement des travaux de rénovation de la Maison Pour. Les conditions financières étaient les suivantes :

Montant : 100 000 €    Durée : 12 ans    Taux : 2,02 %    Frais de dossier : 300 €

Remboursement : Echéances constantes en capital et intérêts : 12 ans    Annuités : 9467.58 €

Les taux d'intérêt ayant depuis baissé, les services financiers du Crédit Agricole ont fait une nouvelle proposition, qui annule et remplace la précédente :

Montant : 100 000 €    Durée : 12 ans    Taux : 1.36 %    Frais de dossier : 300 €

Remboursement : Echéances constantes en capital et intérêts : 12 ans    Annuités : 9 088.24 €

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### **4 Réhabilitation de la Maison Lousplaas : Travaux de rénovation énergétique de logement communal**

La Région Aquitaine s'est engagée à mettre en place dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat national, une déclinaison régionale qui s'est traduite par le lancement d'un plan de rénovation énergétique aquitain : RENO'AQT.

Ce nouveau programme approuvé en séance plénière du 3 mars 2014 est dédié à la rénovation énergétique de l'habitat en Aquitaine.

Pour ce faire, la Région a décidé de mettre à disposition des communes une équipe dédiée afin de les aider à engager des travaux de rénovation thermique de leurs logements communaux existants. SOLIHA a été désignée attributaire de ce marché.

La commune d'UZEIN décide de participer à ce programme.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénovation énergétique portant sur le logement dit Maison Lousplaas, immeuble situé 1 rue Jacques Larreille à UZEIN.

Une étude de faisabilité confiée à SOLIHA permet d'envisager la réalisation de travaux de réhabilitation thermique de 1 logement grâce au dispositif RENO'AQT du Conseil régional d'Aquitaine.

Les travaux à réaliser pour atteindre un gain énergétique de 75 % porteront sur l'isolation, les menuiseries extérieures, la ventilation, le mode de chauffage et le type de chaudière.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération pourrait être le suivant :

<b>Dépenses :</b>	
	<b>Conventionnel</b>
Montant travaux non éligibles	128 795 €
Montant travaux économie d'énergie	30 313 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>159 108 €</b>
TVA	8 751 €
<b>Montant travaux TTC</b>	<b>167 859 €</b>
Maîtrise d'œuvre – assurances - SPS	32 113 €
<b>Montant de l'opération TTC</b>	<b>199 972 €</b>
<b>Recettes :</b>	
<b>Subvention Réno'Aqt</b>	<b>15 000 €</b>
Subvention Conseil Départemental 64	24 615 €
<b>Reste à charge TTC</b>	<b>160 357 €</b>

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### **5 Zéro pesticide : plan de désherbage communal : demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune d'UZEIN s'est engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment en vue de l'interdiction totale de l'utilisation de ces produits, imposée par la loi Labbé, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Suite à une procédure d'appel d'offres, le bureau d'études TERRITÒRI a été retenu pour l'élaboration du plan de désherbage, diagnostic des pratiques de traitement et des équipements de la collectivité constituant la première étape dans une démarche de suppression de l'utilisation des pesticides.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne propose un appui financier aux collectivités souhaitant s'engager dans ces démarches, avec un taux d'aide de 70 %.

L'offre du bureau d'études TERRITÒRI s'élevant à 4 750 € HT, soit 5 700 € TTC, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter l'aide de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la phase « diagnostic des pratiques et projet d'amélioration (y compris plan de désherbage) ». Proposition adoptée à l'unanimité.

#### **6 Révision des tarifs des locations des salles communales et règlements intérieurs :**

Les travaux de rénovation de la Maison pour Tous devraient être terminés fin juin.

Afin de répondre aux demandes de locations des salles communales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir le règlement intérieur de la Maison pour Tous, ainsi que les tarifs de location des salles (Maison pour Tous, Salle des Associations, Salle Polyvalente), révision qui sera effective au 1<sup>er</sup> Juillet 2016. Proposition adoptée à l'unanimité

#### **7 Attribution de la subvention 2016 à l'OCCE :**

L'accord de principe donné dans le cadre du vote du budget pour attribuer la subvention à l'OCCE nécessite une délibération complémentaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 1 665 € à l'OCCE, soit 15 € par enfant, pour 111 enfants au 01/01/2016, pour l'année 2016. Proposition adoptée à l'unanimité

## Informations Diverses

### 1 « Uzein dans la grande guerre »

En ce mois de mai 1916, un combattant, enfant d'Uzein, est tombé sur les champs de bataille.

Né le 23 Août 1887 à Uzein, **Pierre Louis LASSALLE**, fils de Jean LASSALLE et de Quitterie CLAVERIE, demeurant à la maison Lassale, cami deus Hialles, est décédé à l'âge de 29 ans, le 6 Mai 1916 au Lazaret allemand des baraques SAGAN (Silésie, aujourd'hui la Pologne). Engagé volontaire pour 3 ans en septembre 1905 au 49 R.I de Bayonne, il fut nommé Caporal en 1906, Sergent en 1908, puis Elève Garde à la Garde républicaine à Paris en janvier 1910. Il s'est présenté volontaire à la mobilisation générale du 2 Août au 18<sup>e</sup> R.I de Pau et fut incorporé le 4 Août.

Il est mort pour la FRANCE en captivité inhumé à la Nécropole Nationale de SARREBOURG en Moselle.

Ce combattant était l'oncle de Jean LASSALLE, décédé, mari de Henriette LASSALLE qui habite la maison de famille. Cette dernière est la tante de Chantal PORTAL.

### 2 Rénovation de la Maison Pour Tous : inauguration et exposition ...

Les travaux de rénovation de la maison pour tous vont s'achever cette fin juin. Une inauguration de ce « relooking » de cette salle historique d'Uzein aura lieu en même temps qu'une exposition de photos et d'articles retraçant des Evènements passés dans cette Maison Pour Tous. Si vous disposez de photos, d'articles, d'anecdotes de manifestations, merci de les déposer en mairie. Ces documents seront enregistrés et redonnés en l'état à son propriétaire.

### 3 Bibliothèque : changement d'horaire d'ouverture pour les vacances d'été

La bibliothèque d'Uzein sera ouverte tous les mardis de 16h à 19h du 05/07/2016 au 26/07/2016 inclus et sera fermée les vendredis. Elle sera fermée du 01/08/2016 au 26/08/2016.

Tous les ouvrages empruntés jusqu'au 28/06/2016 devront impérativement être restitués avant le 26/07/2016.

Les ouvrages empruntés au mois de juillet devront être restitués à la réouverture soit le 30/08/2016.

L'ouverture reprendra aux jours et heures habituels à compter du 30/08/2016.

## Informations des associations

### 1 Soirée Théâtre le 4 juin

L'association **Arts Muse et Vous** propose, cette année encore, dans le cadre des « Ateliers Théâtre en relais » une soirée théâtre le samedi 4 juin à partir de 18h30 à la salle polyvalente.

Au programme : 18h30 « La pelle de la forêt » par les 6-8 et les 9-10 ans

19h45 : « Pote Story par les 16-18 ans »

21 h « Les joies de l'administration » par les adultes groupe 1

Une buvette sera proposée par une association d'Uzein.

### 2 Los Gravassers : Journée Sportive/Cérébrale/Festive SAMEDI 11 JUIN 2016

Toutes les équipes sont convoquées à 8h45 précises au bois du Lanot pour :

1) Café

2) Recevoir les tee-shirts et s'acquitter de la cotisation.

3) Débriefing et planning journée (désignation des 2 arbitres par équipes)

Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, il n'y aura qu'un seul quizz (cérébral) distribué le matin même et à rendre le soir avant le dernier sport.



**INSCRIPTIONS REPAS DU SOIR AVANT LE 3 JUIN  
(OUVERT À TOUS, MÊME AU NON PARTICIPANT DU JEU !!) :**

NOM : ..... Prénom : .....

• Nbre d'adultes .....x 15 € = .....

• Nbre d'enfants (-12 ans) ..... x 10 € = .....

SALADE LANDAISE- MOULES/FRITES – FROMAGE - TIRAMISU

Café/Vin compris - La soirée se terminera autour d'un feu de la St JEAN et en musique.

### **3 Fêtes de l'école d'Uzein le 18 juin : le programme en annexe**

### **4 Foyer Rural d'Uzein : Section Histoire et Patrimoine Local**

Les responsables de la section vous convient à une nouvelle matinée de travail **le samedi 25 juin 2016**, le rendez vous est fixé à 9 heures sur le site de la ruine du moulin, allée Saint Germain. L'objectif est un simple débroussaillage de la végétation qui a pris son essor avec le printemps.

Une quinzaine de personnes se sont retrouvées lors du rendez vous du début d'année, elles accueilleront avec grand plaisir toutes celles et ceux qui veulent poursuivre l'entretien de ce site à réhabiliter.

### **5 Lescar Promotion Volley Ball : quelques nouvelles du club**

**L'équipe 2 féminine** a dû batailler pour gagner son dernier match de championnat face à Carcen Ponson 3 sets à 2, ce qui la prive de la 3<sup>ème</sup> place. Une bonne saison pour cette équipe malgré un gros effectif (15) qu'il a fallu gérer avec l'intégration de jeunes et nouvelles joueuses. La saison s'est terminée sur une défaite en coupe des Pyrénées face aux Fleurs de Pau qui évolue 2 niveaux au dessus



**L'équipe 1 masculine** termine à la 1<sup>ère</sup> place des plays down malgré la perte du dernier match à St Jean d'Ilac 3/1 avec une équipe complètement remaniée dû aux absents et blessés; par la suite cette équipe a su relever le challenge en Coupe des Pyrénées en remportant les 2 rencontres face aux équipes de Jurançon qui joue en Prénationale (2/0) et Mespède en Nat 3 (2/1). Les voilà donc qualifiés pour la phase Finale à 4 équipes qui se jouera à GER le 11/06. Certains d'entr'eux ont poursuivi la saison sur le sable avec un 1<sup>er</sup> tour en Coupe de France le 29/05 à Toulouse par 2 matchs perdus. Puis, ils enchaîneront avec le challenge inter clubs Aquitains le 12/06 à Lescar.

**L'équipe 2 Masculine**, Equipe réserve, a remporté sa dernière rencontre de championnat face à nos voisins 3/0 et termine sa saison à la 6<sup>ème</sup> place sur 12. En Coupe Piazza, cette équipe a gagné également 3/1 face à Luy de Béarn, se qualifiant ainsi pour le dernier carré qui s'est déroulé à Anglet. Après avoir éliminé Mespède2, 2/1, ils se sont inclinés en finale face à Anglet 2/0

**Les M17 M** La saison salle terminée, 2 équipes tentent leur expérience en Coupe de France Beach Volley. Le 1<sup>er</sup> déplacement à Montpellier a vu ce collectif se qualifier pour le 2<sup>ème</sup> tour après 2 victoires et 1 défaite.

**Les M13 M** Samedi 21, se déroulait à Lescar le Plateau final Régionale Honneur ; nos jeunes réservistes remportent leurs 5 rencontres et terminent ainsi **Champions Honneur Régional**

Le lendemain à Lescar se déroulaient les interzones ( plateau des 8 meilleures équipes Aquitaine, Poitou Charente, Limousin et Midi Pyrénées). Nos jeunes représentaient l'équipe départementale 64 ; après un 1<sup>er</sup> match gagné 2/0 ainsi que le 1<sup>er</sup> set du 2<sup>ème</sup> match aisément, la pression, pour gagner cette rencontre, synonyme de qualification pour la 1/2 finale, a laissé le doute s'installer. Au final, ce match s'est conclu par une défaite 2/1 de ces jeunes qui terminent à la 6<sup>ème</sup> place.

**L'école de Volley** Une de nos équipes M11 était en déplacement ce dimanche à Villeneuve / Lot. Nos jeunes se sont bien battus mais n'ont pu rivaliser et terminent à la 12<sup>ème</sup> place sur 16 . Un bon résultat tout de même pour cette jeune équipe qui découvrait le volley pour leur 1<sup>ère</sup> année.

### **6 ALSH « Le Petit Prince : programme et inscriptions pour les prochaines vacances scolaires**

voir en annexe l'alléchant programme de l'équipe d'animateurs

ALSH LE PETIT PRINCE // Place de la Musique 64230 UZEIN // 05 59 33 54 32 // [clsh.uzein@orange.fr](mailto:clsh.uzein@orange.fr)

### **7 Information exceptionnelle**

Du 10 juin au 10 juillet, retransmission sur écran géant des matchs de l'Euro 2016 au restaurant El Olivar. Venez supporter votre équipe favorite et grignoter quelques tapas entre amis. Happy Hour pendant les matchs de l'équipe de France.

A l'occasion de la fête des pères le dimanche 19 juin, le restaurant sera ouvert le midi où une formule spéciale vous sera proposée, uniquement sur réservation (0559331486).

### Sorties

- \* Le petit train de le Rhune
- \* Parc Aquatique Ludina
- \* Randonnée animée et Visite Bergerie au Plateau du Bénou
- \* Château de Montaner
- Visite et Ateliers Médiévaux
- \* Cueillette de L'Aragnon et Marché du centre
- \* Initiation à la Slakline
- \* Spectacle Interactif dans les arbres « Végétal » et « Alfie »



### Uzein à Bicyclette

- \* Le sentier des puits
- \* Rallye photo
- \* Course d'orientation
- \* Circuit ville
- \* Cross
- \* Balade champêtre



### Grand Jeux

Ludothèque: jeux en bois surdimensionnés  
Olympiades de la jungle



### Jeux d'eau

DéfiPlouf,  
Ventrigrisse,  
Pistolets à eau...

### Séjour

Camp équitation  
À Narcastet  
8/12 ans  
28 et 29/07  
Inscription avant le 8/07

### Projets

Intercentre sportif  
Construction de tipis  
Poterie : Les bestioles du potager

### ÉTÉ 2016 à l'ALSH Le Petit Prince

#### Bienvenue dans la Jungle

Infos : 05 59 33 54 32 ou sur notre site <http://clshuzein.jimdo.com>  
Inscription par tel: 05 59 33 54 32 ou par mail : [clsh.uzein@orange.fr](mailto:clsh.uzein@orange.fr)  
Ouvert du 6/07 au 29/07 et du 22/08 au 31/08. Fermé le 15/07

### Activités

Manuelles, Sportives,  
Artistiques, Culturelles,  
Ludiques, Cuisine...  
Et Journées Free !

## ©Fête de l'école d'Uzein©

Le **samedi 18 Juin 2016**, venez nombreux petits et grands, familles et futures familles d'élèves ou non. Cette journée est ouverte à tous.

### © Au programme à partir de 15h00 :

- **Spectacle de l'école à la salle polyvalente**
  - **Goûter collectif**
- **Kermesse dans la cour de l'école**
  - **Apéritif et repas**

Comme chaque année, nous sollicitons votre aide pour garnir la table du goûter. Vous pouvez déposer un gâteau ou une boisson ou des bonbons à la salle polyvalente en venant au spectacle. **MERCI** par avance.

- © ***Rappel aux Parents : Sans votre aide, la kermesse ne pourra pas avoir lieu !!!***
- © ***Il nous faut des volontaires pour tenir les stands, la buvette, la mise en place, rangement... etc***
- © ***Un tableau sera affiché à l'école (tableau affichage APE) pour les inscriptions aux stands.***

Afin de mieux organiser le repas et connaître le nombre d'inscription, veuillez SVP remettre le coupon-réponse ci-dessous au plus tard **le dimanche 12 Juin**, dans la boîte aux lettres « APE » (à côté de la mairie).

Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de cette date. Si le nombre d'inscription est insuffisant, le repas sera annulé.

Pensez à joindre **IMPERATIVEMENT** le paiement au coupon (chèque à l'ordre de l'APE.). Pour la soirée, il y aura un système de tickets pour la buvette et une caution d'1€ pour le verre sérigraphié APE.

**Pour tous renseignements [apeuzein@yahoo.fr](mailto:apeuzein@yahoo.fr) ou christelle au 06.38.66.47.24**

**Menu :** Grillades /salades composées /fromage /tarte aux pommes /café

**Menu enfant :** Même Menu

Nom :

Prénom :

Nombre d'adultes : × 10 euros =

Nombre d'enfants (jusqu'à 11 ans) : × 5 euros =

TOTAL =